

Avrillémag

Magazine d'information de la Ville d'Avrillé

www.ville-avrille.fr



Développement durable : une Ville pleinement engagée

L'ACTUALITÉ

**Club itinéraire emploi :
une nouvelle réussite**

ILS FONT LA VILLE

**Du changement chez les
commerçants du Bois-du-Roy**

LA VILLE AVANCE

**Avrillé s'exporte
à Las Vegas**

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

SÉLECTION THÉÂTRAM

Samedi 2 février 2019
14h-23h
Centre Brassens

1 spectacle : 7€
Pass 3 spectacles : 15€

Événement co-organisé par la MJC et la Ville d'Avrillé

BRASSENS
 brassens.ville-avrille.fr
 02 41 31 11 30



VOS ÉLUS EN ACTION

Le vendredi 9 novembre, Jules Tribondeau, conseiller délégué à la Mémoire et au Patrimoine culturel, a orchestré la soirée de restitution du groupe de travail sur la Grande guerre, qui a minutieusement documenté cette période pendant quatre années.



Une soirée afterwork pour les entreprises avrillaises a été organisée mercredi 21 novembre. Caroline Houssin-Salvetat, adjointe au maire chargée des Finances, de l'Economie et des Solidarités a présenté les actions de la Ville.



Marc Laffineur, maire d'Avrillé, a rencontré les différents professionnels présents pour la 2^e édition d'Impulse, événement jeunesse et numérique, samedi 24 novembre. Néo Roussel a présenté son projet de drone équipé de trousse de secours.

Les bénévoles de la Ville d'Avrillé ont été mis à l'honneur pour leur engagement associatif mardi 23 octobre. Une quinzaine d'entre eux a été récompensée lors de la cérémonie.



SOMMAIRE

ÉDITO / 4

ACTUALITÉ / 5-13

- 5 Les élèves formés pour bien circuler à pied
- 6 Soirée douce et zen au cœur de l'hiver
- 7 Les enfants entre ballons et chansons
- 8-9 Une Ville pleinement engagée
- 10 Concilier pour avancer plus vite
- 11 Le Club itinéraire emploi : une nouvelle réussite
- 12 Classique et contemporain se mêlent sur les planches
- 13 Quelle pièce de théâtre sera sélectionnée ?

ILS FONT LA VILLE / 14-19

- 14 Du changement chez les commerçants du Bois-du-Roy
- 15 « J'ai toujours voulu être à mon compte »
- 16 Un défi personnel et une épreuve
- 17 « On déniche la perle rare »
- 18 Le recensement prend le pouls du territoire
- 19 Lancement des travaux de la 4^{ème} salle de sports

LA VILLE AVANCE / 20-22

- 20 Avrillé s'exporte à Las Vegas
- 21 Cent ans après, les recherches continuent
- 22 Passeports : pensez à l'été avec un peu d'avance

TRIBUNES / 23

AGENDA / 24-25

EN IMAGES / 26

Marc Laffineur
Maire d'Avrillé,
ancien Ministre,
Membre honoraire du Parlement



© P.Guiraud

2019, l'année des ambitions concrétisées

Les fêtes de fin d'année s'achèvent, une nouvelle année s'offre à nous. Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une très belle année. 2019 sera celle des avancées majeures pour notre Ville et pour vous, Avrillais. Tout d'abord, les associations vont disposer très prochainement d'un nouvel équipement, l'espace Jean-Guichard, du nom du talentueux homme de théâtre qui vécut au Parc de la Haye. Il remplacera la Ferme de la Chesnaie qui sera déconstruite lors du printemps prochain. De la même manière, la 4^{ème} salle de sports, la salle Marie-Paradis, sortira de terre avec quelques mois de retard, nous en parlons dans ce magazine. Ces deux projets phare du mandat témoignent de l'attachement de la municipalité aux associations notamment. Par leur dynamisme, toutes disciplines confondues, elles contribuent à la vitalité de notre territoire, labélisé à plusieurs reprises (Ville sportive, Ville fleurie), et il importe à notre Ville d'être dotée d'équipements structurants. Dans cette logique, la municipalité vous donne rendez-vous vendredi 6 février prochain pour échanger sur l'espace Ventura. Depuis l'incendie qui a ravagé le site, nous avons réalisé des études préalables à toute nouvelle réalisation et cette rencontre sera l'occasion de vous en restituer les pistes de réflexion et envisager avec vous un nouvel équipement. 2019 sera aussi une année forte pour le cœur de Ville. L'entreprise Derichebourg AFM, spécialisée dans le recyclage des déchets industriels, quittera le centre-ville et la place Saint-Gilles révélera un nouveau visage avec la déconstruction du bâtiment des agences bancaires qui jouxte le presbytère. De nouveaux commerces comprenant également ceux de la galerie du supermarché, s'installeront avenue Pierre Mendès France. 2019 témoignera d'un fort niveau d'investissement pour conforter la qualité du cadre de vie que la municipalité entend offrir aux Avrillais. 2019 sera l'année des ambitions concrétisées.

VIE QUOTIDIENNE

- **État civil** : du lundi au vendredi le matin de 9 h 00 à 12 h 30 et l'après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 le samedi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h
- **CAF** : prendre rendez-vous sur www.caf.fr ou au 0810 25 49 30.
- **Conciliateur de justice** : Les 1^{ers} et 3^{es} mardis du mois, de 9h à 11h30, sur rendez-vous. 02 41 37 41 00.
- **Police municipale** : 02 41 37 41 03

Retrouvez les permanences des élus sur www.ville-avrille.fr

MARCHÉS

- **Place Victor Hugo**, mardi matin de 8h à 13h.
- **Val d'or**, le mercredi de 8h à 13h.
- **Bois du Roy**, le vendredi de 8h à 13h.
- **Parking de l'église**, le samedi de 8h30 à 13h.

Retrouvez aussi l'actualité d'Avrillé sur :

[Avrillé ville parc](https://www.facebook.com/Avrille-ville-parc) [@avrille49](https://twitter.com/avrille49) [centrebrassens_avrille](https://www.instagram.com/centrebrassens_avrille)

Hôtel de Ville – 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville – CS 50109 – 49241 Avrillé Cedex – Tél. 02 41 37 41 00 – Fax 02 41 69 66 41 – Site Internet : www.ville-avrille.fr – Courriel : mairie@ville-avrille.fr / Directeur de la publication : Laurent Prétrot / Rédacteur en chef : Sandrine Vilchien / Rédaction : Sandrine Vilchien, Benjamin Julienne, Pauline Bourguine / Conception graphique : MCM Information / Rafraîchissement graphique et mise en page : Paragraphe imageurs / Tirage : 7 700 exemplaires / ISSN 1633-7549 / Impression : Connivance – Papier issu de forêts gérées durablement – Impression à base d'encre végétale.

SÉCURITÉ

Les élèves formés pour bien circuler à pied

Plusieurs sessions de sensibilisation à la sécurité routière ont été dispensées par la Police municipale aux élèves de plusieurs écoles élémentaires.

Ce sont d'abord des notions simples que l'agent de Police municipale transmet aux enfants : voir, être vu, se mettre en sécurité. Cinq sessions sont au programme de ce « permis piéton », qui permet aux élèves d'acquérir un peu plus d'autonomie. Les trois premières séances sont l'occasion d'expliquer aux enfants la définition d'un piéton, de leur présenter les panneaux et de détailler les comportements adaptés et ceux qui sont dangereux. Une fois ces notions acquises, un quiz leur permettra de valider leurs compétences, un diplôme

leur sera remis et une sortie accompagnée par les agents de Police municipale sera organisée au printemps. Parler des piétons, c'est évidemment parler aussi des voitures et donc des bons comportements au volant : « Les enfants sont bien souvent prescripteurs des bonnes pratiques auprès de leurs parents, sur le stationnement ou sur l'usage du téléphone par exemple », souligne le policier chargé de la formation. « La sécurité routière pour les plus jeunes est une évidence, mais la mise en pratique est parfois moins flagrante, remarque Bé-

nédicte Antier, adjointe à la Prévention, à la Sécurité et à la Médiation sociale. C'est pourquoi la Ville veut accompagner la sensibilisation dès le plus jeune âge, afin que la circulation soit sûre pour tous et que les déplacements des petits soient synonymes de sérénité pour les parents ». Plus tard dans la scolarité, ces premières démarches de sensibilisation à la sécurité routière seront complétées par les actions au programme du CM1, du CM2 et du collège.

À vélo aussi

Début décembre, en partenariat avec le Collège Clément Janequin, la Police municipale s'était postée à proximité de l'établissement quelques minutes avant le lever du jour et le début des cours. Des contrôles

ont été effectués auprès d'une soixantaine de jeunes cyclistes pour leur rappeler l'importance d'être bien éclairés, de porter un casque et d'observer les règles de circulation. Cette opération revêt avant tout un

caractère préventif (un document récapitulatif a été remis aux collégiens) mais une deuxième vague de contrôles est prévue et les infractions à la réglementation peuvent à terme être verbalisées.



Trois interventions d'une heure en classe précèdent une balade dans les rues d'Avrillé pour mettre en pratique. Cette année, les groupes scolaires Saint-Exupéry, l'Aérodrome et l'école Sainte-Colombe participent à l'opération.

RELAXATION

Soirée douce et zen au cœur de l'hiver

Lumières tamisées, relaxation et murmure de l'eau : l'ambiance sera douce autour du bassin pour Zen à la piscine.

C'est devenu un rendez-vous incontournable au creux de l'hiver, à mi-chemin entre les fêtes et le printemps. Zen à la piscine propose aux Avrillais de profiter du bassin bercé par la lumière des bougies, avec un fond musical relaxant et une tisanderie à leur disposition. Une séance de viet-tai-chi se déroulera dans l'eau. Les nageurs pourront se détendre dans une eau à la température légèrement rehaussée. Au bord de la piscine, des espaces spa et jacuzzi seront installés et des professionnels de la relaxation proposeront leurs prestations de détente.

S'ils ont toute leur place dans l'eau les autres jours de l'année, pour une fois, les enfants sont invités à laisser leurs parents se détendre.

Mardi 5 février de 18h à 21h
Entrée au tarif habituel



Tous les éléments sont réunis pour une soirée de bien-être.

ENGAGEMENT

La Ville encourage le bénévolat

Avec 110 structures actives, Avrillé bénéficie d'un réseau associatif très vivant. Ces associations qui œuvrent dans des domaines variés allant des sports à la prévention de l'alcoolisme en passant par l'apprentissage du français fonctionnent grâce aux bénévoles. Lors de la soirée du 23 octobre dernier, la Ville a d'ailleurs honoré certains d'entre eux dont l'engagement exemplaire est reconnu par tous.

Afin d'encourager les Avrillais à donner un peu de leur temps et de leurs compétences, Avrillé met en place un « mur d'annonces » en ligne, page dédiée sur le site web, qui permettra de matérialiser la rencontre entre l'offre et la demande, et de faire la jonction entre les besoins des uns et les compétences des autres. Une rubrique en ligne intitulée "Offres de bénévolat" permet à tout habitant de connaître les possibilités d'actions courtes ou durables dans les associations.



Avec la mise en place de ce service, la Ville réaffirme son soutien aux associations.

Consulter une offre : www.ville-avrille.fr/listes/offres-de-benevolat
Déposer une offre : www.espace-citoyens.net/avrille

ENFANCE

Les enfants entre ballons et chansons

Que ce soit le midi les jours d'école ou le mercredi, les enfants des accueils de loisirs bénéficient désormais de nouvelles activités sportives et artistiques.



Différentes générations mais un répertoire commun : la chorale permet des rencontres.

Deux générations les séparent, mais la chanson les réunit. Le mercredi en milieu d'après-midi, une douzaine d'enfants (entre 6 et 10 ans) de l'accueil de loisirs se rend du Bois-du-Roy au Square des âges pour une répétition de chorale. « La chorale est née autour d'un petit noyau d'enfants et des seniors, puis il y a eu un phénomène de curiosité qui a gon-

flé les rangs », raconte Candice Dauge, la responsable de l'accueil de loisirs. Entre Joe Dassin et Kids United, le répertoire de la toute nouvelle formation inclut aussi quelques chants de Noël, et une première représentation a déjà eu lieu le 19 décembre dernier.

En semaine, c'est sur les terrains de sports que les enfants de l'école du Bois-du-Roy se re-

trouvent, aux côtés de leurs camarades du groupe scolaire de l'Aérodrome. Encadrés par un animateur sportif, ils se rencontrent pour des tournois de futsal (du foot par équipes de 5 et en intérieur), au Cosec Hélène Boucher. Tour à tour, ils sont 36 à découvrir de nouveaux visages et à s'ouvrir aux autres quartiers de la ville. Qu'ils soient artistiques ou sportifs, les enfants avrillais ne manquent pas d'activités !

EDUCATION

Trois conférences pour mieux comprendre les enfants

Après des conférences sur les différentes formes de violence et sur la surexposition aux écrans, la Ville poursuit sa mobilisation sur les enjeux sociétaux. Une nouvelle série de conférences autour de l'éducation sera proposée en 2019. Elles auront pour thème la discipline positive, la gestion des

émotions aux différents âges de l'enfance et les modes de communication adulte-enfant. Cette année encore, la Ville renouvelle son partenariat avec l'École des parents et des éducateurs de Maine-et-Loire (EPE), pour proposer aux parents et professionnels de

l'enfance de s'interroger sur leurs pratiques et parfois en découvrant de nouvelles.

19 mars, 21 mai et en octobre
Centre Brassens
Gratuit

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une Ville pleinement engagée

Attachée à la préservation d'un cadre de vie de qualité, la municipalité a initié de nombreuses démarches dans le cadre d'un développement réellement durable.

C'était il y a un an : une vingtaine d'Avrillais plus ou moins bricoleurs se réunissaient salle Victor Hugo pour le premier Repair café organisé par la Ville. Le temps d'une matinée, chacun a pu gratuitement réparer des petits équipements, remettre en état de marche ce qui ne l'était plus. Ce rendez-vous mensuel perdure, avec pour les Avrillais un bénéfice économique, et pour leur environnement une réduction des déchets produits. C'est dans cet objectif également que la Ville a programmé à l'automne dernier une série d'ateliers d'éco-gestes pour concevoir ses propres produits ménagers. Entièrement gratuites, ces séances ont permis d'apprendre à faire un nettoyant multi-usages, de la lessive, et même du produit pour la vaisselle. Démonstration à l'appui, les Avrillais ont pu découvrir la simplicité de cette démarche mais aussi le coût très réduit de ces mélanges maison.

Réduire ses déchets, cela passe par la réparation, mais aussi par le compostage. Pour les Avrillais qui disposent d'un jardin, Angers Loire Métropole met à disposition des composteurs individuels moyennant une participation de 20 euros, via une convention entre l'utilisateur et la collectivité. La Communauté urbaine dispose de plusieurs volumes, attribués en fonction de la surface du jardin (pelouse et potager). Dans l'un des groupes scolaires avrillais, la Ville expérimente depuis deux ans l'usage d'un lombricomposteur, afin de limiter le volume de déchets. C'est d'ailleurs à table que cette démarche débute, puisque les repas commandés font l'objet d'ajustement quotidien, sur chaque élément proposé aux enfants, pour limiter le gaspillage. Et pour réduire l'empreinte environnementale, les circuits courts et naturels sont privilégiés auprès des fournisseurs.

Mais cette politique de développement durable dépasse le cadre du domicile. Les transports sont évidemment un levier essentiel pour préserver la qualité du cadre de vie. Ainsi, en plus du tramway mis en service en 2011, la Ville bénéficie d'un vaste réseau cyclable : 30 kilomètres d'aménagements cyclables comprenant 10 km de

voies vertes, 8,4 km de bandes cyclables, 4,1 km de pistes cyclables et 7,4 km d'itinéraires conseillés. Avrillé devrait à terme en posséder 40 km supplémentaires. À cela s'ajoute la voie verte qui traverse la ville à la place du chemin de fer, mise en service à l'été 2017.

Toujours pour des déplacements moins polluants la Ville accueille depuis deux ans quatre bornes de recharge pour véhicules électriques. Une électricité dont l'utilisation est ajustée pour l'éclairage public en été : depuis 2017 les candélabres sont éteints entre mai et août, lorsque les jours sont les

plus longs. Ce geste simple, qui réduit la pollution lumineuse, préserve la faune et réduit les consommations énergétiques.

Que ce soit dans l'assiette des enfants ou dans les déplacements de leurs parents, c'est au cœur du quotidien des Avrillais que la Ville met en place les éléments nécessaires à la transition écologique, et les incite à y prendre part.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les espaces verts, préoccupation emblématique

Avec près de 60 hectares d'espaces verts, l'attention portée à l'environnement est au cœur de l'identité d'Avrillé depuis plusieurs décennies. La Ville a fait évoluer ses pratiques pour préserver au mieux le cadre de vie qui fait sa réputation, tout en ayant une vision sur le long terme des questions environnementales. Ainsi, le désherbage est devenu beaucoup plus mesuré, et se fait désormais, lorsque c'est possible, à l'aide de vapeur d'eau. Depuis plusieurs années, les produits phytosanitaires ne sont plus utilisés sur le domaine public (à l'exception d'une partie du stade). La vente de ces substances actives aux particuliers est par ailleurs interdite depuis le 1^{er} janvier dernier. Afin de préserver l'esthétique de certains sites, comme le cimetière du centre, les services de la Ville ont développé de nouvelles méthodes. Par ailleurs, la Ville encourage ses habitants à participer à ces démarches en faveur de leur cadre de vie, notamment en leur distribuant des sachets de graines pour fleurir les pas de

porte. Environ 500 foyers prennent part à cette démarche chaque année. La municipalité s'attèle également à protéger l'existant, notamment grâce à la Charte de l'arbre, qui régit les conditions d'élagage et d'abattage des quelque 4633 arbres recensés en milieu urbain au 1^{er} décembre dernier (isolés ou en groupe, dans les parcs ou le long de la voirie). En trois ans, trois



Les agents des services techniques utilisent désormais une désherbeuse à gouttelettes d'eau chaude.

4633 arbres

jardins partagés ont été mis en place par la Ville, et fonctionnent grâce à de petits groupes d'habitants accompagnés par les médiateurs sociaux qui font pousser légumes et herbes aromatiques au pied de leurs immeubles.

Enfin, en septembre dernier, la première cueillette collective sur les arbres du verger municipal, situé à la Perrière, a permis une sensi-

bilisation à une alimentation équilibrée. Toujours dans l'objectif de réduire l'empreinte carbone générée par l'entretien de l'espace public, la prairie encore disponible sur le Plateau Mayenne est en éco-pâturage (en lien avec Alter, l'aménageur du site). Différentes espèces de moutons et vaches s'y relaient pour brouter, à quelques pas des immeubles et de la ligne de tramway.

© P. Guiraud



« Le développement durable est une notion récente, mais mise en œuvre sous diverses formes depuis longtemps à Avrillé. La dimension historique de préservation de la nature est aujourd'hui complétée par des actions sur la réduction des déchets et l'emploi de produits moins polluants dans les foyers. Ces gestes sont devenus essentiels pour préserver un avenir de qualité, et un mode de vie sain. »

Marc Laffineur, maire d'Avrillé

CIVISME

Concilier pour avancer plus vite

Deux fois par mois la conciliatrice de justice reçoit en mairie les habitants qui cherchent à régler les conflits du quotidien. Plutôt qu'un arbitrage, elle s'attache à restaurer un dialogue souvent rompu.

Depuis cinq ans la conciliatrice de justice, Mireille Vermorelle, tient sa permanence en mairie d'Avrillé pour tenter de régler les conflits qui opposent les habitants à leurs voisins, à une entreprise ou une administration. « Les conciliateurs ne sont ni des avocats ni des juges, nous sommes des bénévoles, explique-t-elle, mais nous sommes formés en continu, au moins trois fois par an. Et avant de mener les premières conciliations, il y a six mois en observation auprès de conciliateurs déjà en place ».

Après une carrière dans les ressources humaines et un investissement bénévole auprès des personnes hospitalisées, Mireille Vermorelle a souhaité rester au service des autres. « Le point commun c'est l'écoute, précise-t-elle. Les personnes qui viennent en conciliation

Écouter leur point de vue

ont souvent le sentiment de ne pas être suffisamment entendues, mal prises en compte ».

Avant de recourir au tribunal d'instance, lorsque le litige est inférieur à 4 000€, il est désormais obligatoire pour un plaignant de recourir – gratuitement – au conciliateur. « Si l'on n'arrive pas à trouver une entente, j'établis un constat de non-conciliation et le tribunal peut alors être saisi. Mais les informations qui m'ont été livrées demeurent strictement confidentielles et ne sont pas transmises ».

La plupart des dossiers ne vont d'ailleurs pas jusqu'au palais de Justice. Parmi les motifs de saisine du conciliateur, on retrouve souvent des questions d'élagage d'arbres ou de haies, des conflits avec des artisans autour de la réalisation de travaux

ou des problèmes avec des opérateurs de téléphonie ou d'internet. « Une conciliation peut prendre entre un et quatre mois, c'est très variable. Le conciliateur ne prend pas position mais s'attache à recueillir l'avis des deux parties prenantes. On convoque les gens séparément pour écouter leur point de vue, mais il faut toujours que les plaignants aient déjà tenté de régler le différend à l'amiable ».

Lorsque les points de vue sont recueillis, la conciliatrice établit un calendrier pour que chacun puisse mettre en œuvre les mesures décidées. « Il ne faut pas laisser les situations s'envenimer. On se contente parfois de rappeler les risques encourus au point de vue juridique, ça calme les esprits échaudés ».

Quand l'accord est trouvé, il peut être entériné par le tribunal d'instance pour revêtir une valeur juridique. « Lorsque les relations se crispent et que le dialogue est rompu, c'est à ce moment qu'il faut recourir au conciliateur », conclut la bénévole.



Disponible sur rendez-vous, gratuitement, la conciliatrice de justice répond aux petits ou grands problèmes du quotidien.

EMPLOI

Le Club itinéraire emploi : une nouvelle réussite

Initié en début d'année dernière, le Club itinéraire emploi a vu passer deux promotions avec, déjà, des résultats tangibles.



Identifier leurs compétences

Les participants au Club itinéraire emploi se sont préparés à deux après-midi de simulation d'entretiens d'embauche.

Durant cette deuxième session du Club itinéraire emploi, trois participants ont retrouvé un poste avant même la fin de leur parcours.

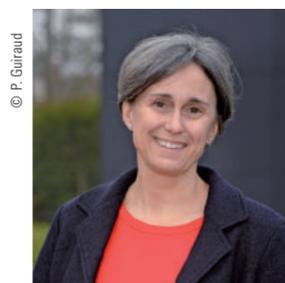
Pendant huit semaines un groupe d'une dizaine de chercheurs d'emploi avrillais a suivi une formation aux différentes étapes qui leur permettront d'intégrer une entreprise. Auprès de la Ville et de ses partenaires (dont l'Aldev, la Mission Locale Angevine, Pôle Emploi, les associations Tremplin travail, Egée et la MJC), ils ont appris à mieux identifier leurs

compétences, à les valoriser dans un CV, à connaître les attentes des entreprises, à développer leur confiance en eux ou encore à valoriser leur image... Les participants ont également passé des simulations d'entretiens d'embauche pour démystifier cette étape du recrutement. Les derniers usages du web leur ont aussi été explicités afin d'optimiser leurs recherches et leur réactivité pour postuler. Au-delà de ces échanges groupés avec les professionnels, ils ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé assuré par la référente emploi

de la Ville.

Lancé au début de l'année 2018 par la Ville et ses nombreux partenaires le Club itinéraire emploi fait partie des actions menées pour favoriser l'emploi en développant l'autonomie des chercheurs d'emploi et pour apporter aux entreprises les compétences recherchées.

Retrouvez les témoignages des premiers participants en vidéo sur www.avrille.fr > services > emploi



« Le succès de cette deuxième édition du Club itinéraire emploi témoigne de deux réalités. La première, c'est que de nombreux demandeurs d'emploi souhaitent être accompagnés pour retrouver un poste, et la deuxième, c'est que la municipalité, avec ses partenaires, mobilise les talents et expertises autour d'outils pertinents pour les épauler. »

Caroline Houssin-Salvetat, adjointe à l'Economie, aux Finances et aux Solidarités



Suivez le Centre Brassens
au quotidien sur
www.brassens.avrille.fr
et sur Instagram
@centrebrassens_avrille

SAISON CULTURELLE

Classique et contemporain se mêlent sur les planches

La saison culturelle de Brassens est déjà bien avancée. Pour ce début d'année, elle sera marquée par une diversité de spectacles, pour toute la famille...



© DR
Tombé dans le Sahara, un aviateur rencontre un enfant venu des étoiles...

Aprivoise-moi

Ce spectacle jeune public, adapté du livre *Le Petit Prince* d'Antoine de Saint-Exupéry par la Compagnie du Vélo volé, embarque les enfants comme les adultes. À travers le récit de son voyage, le Petit Prince livre à son nouvel ami, un aviateur, sa vision des grandes personnes, mais aussi son interprétation des choses essentielles

de la vie : l'amitié, l'amour, la perte, la rencontre...

Mercredi 16 janvier à 15h30
Tarifs : de 4 à 10 €

Gondhawa

Gondhawa martèle son groove-rock trempé dans le psyché, la moutarde et le rock progressif. Le trio composé d'Idriss (guitare et chant), Clément (batterie) et Paul (basse) a remporté le Tremplin musical d'Avrillé et a participé au festival O'grand air en mai dernier. Il s'est également produit à Francfort (Allemagne) à l'initiative du comité de jumelage.

Vendredi 18 janvier à 20h30
Tarif : 5 €

Ensemble Artis

Les amateurs de musique baroque pourront écouter l'ensemble Artis avec Marie Perbost en soprano soliste à l'église Saint-Gilles. Le concert mettra à l'honneur la génération 1985 : Bach et Haëndel.

Ce concert est organisé par Anacréon, association dédiée à la promotion des jeunes

ensembles de musique baroque et coproduit avec l'association des Amis de l'orgue d'Avrillé.

Vendredi 18 janvier à 20h30
Tarifs : de 5 à 20 €
(gratuit pour les moins de 12 ans)
Billetterie au 02 41 87 28 33

#Molière

Avec cette comédie, la Compagnie Zarastro revisite l'œuvre de Molière de manière contemporaine.

2017, quelque part en banlieue, un petit groupe au pied d'un immeuble. Quelqu'un arrive : « Hors d'ici tout à l'heure, et qu'on ne réplique pas ». C'est parti : Molière a encore frappé ! Dans ce classique d'un nouveau genre se glissent les voix d'Alceste, d'Harpagon, de Tartuffe, de Scapin ou de Dom Juan. Les mots, tous les mots, sont bel et bien de Molière.

Judi 31 janvier à 20h30
Tarifs : de 4 à 10 €

SCÈNES DÉCOUVERTES

De jeunes talents à Brassens !

La Compagnie Eoliharpe propose de mettre en musique le texte de Raymond Devos. *Têtes en l'air* est une fable musicale chantée qui joue sur les mots, les situations burlesques et les quiproquos. Deux musiciens et deux chanteurs seront accompagnés de marionnettes pour réaliser 10 personnages et 25 têtes. Pour préparer cette scène découverte, Eoliharpe sera en résidence au studio B avant sa représentation.

Judi 24 janvier à 19h / Gratuit

La troupe « La Rallonge » composée de 12 étudiants de l'Université d'Angers donnera un spectacle de danse et théâtre improvisé le jeudi 7 février. Cette troupe est issue d'un atelier danse et théâtre porté par l'Université en partenariat avec le centre Brassens et Orange Platine. Le spectacle a été entièrement conçu par les étudiants et leurs accompagnateurs : de l'écriture du spectacle, à la prestation scénique et jusqu'à la mise en scène.

Judi 7 février à 19h / Gratuit



© Orange platine
Ces soirées gratuites permettent aux jeunes talents de la région et aux coups de cœur de Brassens de monter sur scène et de conquérir le public.

THÉÂTRE

Quelle pièce de théâtre sera sélectionnée ?

Samedi 2 février, une rencontre de théâtre amateur mettra en compétition trois compagnies régionales au centre Brassens.

Le samedi 2 février, la Ville co-organise avec la Maison des jeunes et de la culture (MJC) une rencontre de théâtre amateur, sélection pour le festival ThéâTram.

Le festival ThéâTram, porté par la Fédération régionale des Troupes de Théâtre amateur en Pays de la Loire (TRAM 303), est organisé les 7, 8 et 9 juin prochains à Varades-Loireauxence.

Plusieurs rencontres locales, comme celle d'Avrillé, sont organisées de décembre 2018 à mars 2019. Trois compagnies sont en compétition à chaque fois. À l'issue de ces rencontres, neuf compagnies seront retenues, sélectionnées par un jury, pour participer aux rencontres régionales ThéâTram.

Trois compagnies adhérentes au TRAM303 se présenteront face au jury le samedi 2 février, à 14h, la Cie de l'Ourson blanc (Segré) avec « Caillasses », à 17h30, la Cie C'est à dire (Nantes) avec « L'abattage rituel de Gorge Mastromas » et à 20h30, l'Atelier Réalisation de la Ruche (Nantes) avec « Permission ».

Pour participer, les comédiens doivent être amateurs, seule contrainte imposée aux troupes. La durée du spectacle, la mise en scène ou la présence ou non de professionnels sont libres.

Suite aux rencontres régionales ThéâTram, un jury sélectionnera parmi les compagnies celle qui représentera les Pays de la Loire au festival national Festhéal.

Samedi 2 février
De 14h à 23h

Centre Brassens

Tarifs : 1 spectacle : 7 €
Pass 3 spectacles : 15 €

PEINTURE

18^e édition !

Le salon de la peinture à l'eau est de retour du 1^{er} au 20 mars, dans le hall du centre Brassens. Il s'agit de la 18^e édition du salon avrillais. Jean-Louis Rondeau, artiste-peintre angevin de Saint-Mathurin-sur-Loire en sera l'invité d'honneur. Il a reçu le prix de la Ville lors de la précédente édition et avait déjà exposé au centre Brassens en 2001. Ses tableaux, de style contemporain, sont caractérisés par des couleurs vives.

Créé à l'initiative de Vincent Darsonval, le salon de la peinture à l'eau permet de découvrir des peintres confirmés et amateurs. Les différentes techniques représentées sont l'aquarelle, la gouache, l'acrylique ou encore le collage. Le salon met en compétition des artistes locaux, qui présentent une à trois œuvres originales chacun, face à un jury.

Les peintres intéressés doivent transmettre leur dossier de candidature par mail à s.pinier@ville-avrille.fr avant le samedi 26 janvier 2019. Plus d'infos sur www.brassens.ville-avrille.fr

Entrée libre
Centre Brassens



Œuvre de Jean-Louis Rondeau

COMMERCES

Du changement chez les commerçants du Bois-du-Roy

Entièrement refaite au printemps 2016, la place du Bois-du-Roy poursuit sa mutation, avec l'arrivée récente des derniers logements. Les commerçants aussi se sont appropriés les lieux.

ÉQUIPEMENT SPORTIF

Équiper un club de A à Z



Le jeune entrepreneur réfléchit déjà à l'ouverture de nouvelles boutiques dans les départements voisins.

À 30 ans, Julien Ohron a déjà bien établi son entreprise. Ohron Sports, qui exploite la marque italienne Macron, vend des équipements - essentiellement textiles - pour les clubs sportifs et les entreprises. L'enseigne créée en 2013 s'est d'abord installée dans la zone de la Croix-Cadeau puis place du Bois-du-Roy, il y a quelques mois. « Avec ce déménagement, nous avons largement gagné en visibilité auprès du grand public, explique le dirigeant, nous sommes dans un vrai lieu de passage, ce qui permet d'établir le lien avec les petites entreprises ou les clubs locaux ». Sur la centaine de clubs qu'Ohron Sports compte parmi ses clients une vingtaine se situe en dehors de la région (les hockeyeurs d'Amiens par exemple).

« L'essentiel, ce sont les clubs locaux, et à chaque fois que l'entreprise équipe des amateurs, elle en devient un sponsor. C'est une démarche de soutien à ces petites formations qui font vivre le sport. Avrillé en est d'ailleurs très bien pourvue ! » Ancien entraîneur de football dans la Sarthe, Julien Ohron connaît bien les besoins de ses clients. Il emploie un salarié dans sa boutique et quatre commerciaux à travers la France, avec l'ambition d'ouvrir des enseignes à Nantes et Rennes, « pas dans les hyper-centres, qui nous éloignent des clubs, de la facilité d'accès ». L'espace de 125 m² est divisé entre la boutique et l'atelier, où sont réalisées les sérigraphies et marques pour tous les sup-

ports : beaucoup de tissus mais aussi des stylos, mugs, porte-clés, etc. Ohron Sports fournit des entreprises de travail intérimaire et des industries. La marque équipe également les Ducs d'Angers et possède d'ailleurs un coin de sa boutique spécialement dédié aux hockeyeurs angevins. Le jeune entrepreneur a trouvé son équilibre dans cette double dynamique : il y a quelques mois, il a lancé sa gamme de produits entièrement sur mesure, et parallèlement, revendique sa capacité à équiper un club de A à Z. « On peut accompagner la création d'un club depuis le matériel pour les réunions jusqu'au sifflet pour l'arbitre », s'amuse-t-il. Un subtil mélange entre proximité et excellence.

COIFFURE

« J'ai toujours voulu être à mon compte »

Après 14 années comme employé, Sylvain Meunier a racheté le salon de coiffure Innovatif.



C'est un tout nouveau chef d'entreprise mais il connaît déjà très bien son outil de travail. Sylvain Meunier, 34 ans, est le propriétaire du salon de coiffure Innovatif depuis le 1^{er} octobre dernier, mais il y travaille depuis 14 ans. « C'est un endroit formidable et j'ai toujours voulu être à mon compte, donc ce rachat est une suite logique », explique-t-il.

Jamais ennuyeux

Le salon a été entièrement repensé lors de son déménagement, à l'occasion de la rénovation de la place. Ouvert il y a maintenant 42 ans, le commerce avait été repris par une de ses employées, Mme Chartier, qui vient donc de le céder à Sylvain Meunier. « Il y a une clientèle fidèle, c'est très agréable de travailler comme ça », poursuit le chef d'entreprise. Avec ses deux

employées, Marion et Alexandra, il assure les rendez-vous pour les femmes, les enfants et les hommes, dont les envies ont beaucoup évolué : « Ils prennent de plus en plus soins d'eux, notamment de leur barbe. C'est une prestation que nous proposons aussi. À l'inverse, les femmes ont tendance à être un peu moins apprêtées. Ce sont

ces changements de tendances qui font que le métier n'est jamais ennuyeux ». Le patron se réjouit également de voir la vitalité des commerces alentours, dont plusieurs ont ouvert leurs portes récemment.

**Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h à 16h
02 41 69 24 21**

Dans son salon, Sylvain Meunier voit évoluer les tendances : « des hommes plus soignés et des femmes plus naturelles ».

PRÊT-À-PORTER

Incognito change de visage



C'est un engagement pris il y a plus de 20 ans qu'a honoré Emilie Leduc en reprenant la boutique Incognito, début septembre.

« L'ancienne propriétaire, Evelyne Borel, avait été ma maître d'apprentissage et on avait gardé l'idée de cette transmission, un jour ».

Bien connu des Avrillaises, et même au-delà, Incognito propose des vêtements et accessoires pour les femmes « actives, de 35 ans et plus », détaille la patronne. Elle accueille une clientèle fidèle, qu'elle veut d'abord rassurer : « Il n'y a pas de changement majeur prévu avec cette transmission. On va être plus présent sur internet, mais en magasin, ce sont les mêmes marques, la même attention portée aux clientes ». À 39 ans, Emilie Leduc reprend une enseigne qui en a 34 et qui fait partie des piliers des commerces du Bois-du-Roy.

**Du lundi au vendredi de 9h30 à 19h
et le samedi de 9h30 à 18h30**

RAID

Un défi personnel et une épreuve

Deux Avrillaises s'élanceront début février pour sept jours de raid dans le désert marocain. Une épreuve 100% féminine qui va bien au-delà de l'exploit sportif.



Les deux femmes se sont préparées pendant plus de six mois. La Ville d'Avrillé a apporté son soutien au binôme.

Elles se sont rencontrées à la salle de sport, et peu à peu l'idée a germé. Gaëlle Charbonneau et Fouzia Tazi, quadragénaires et mères de famille, ont décidé de participer au Raid Sahraouiya. Cette épreuve se déroule chaque année dans le désert marocain et réunit une trentaine de binômes venus du monde entier, chacun portant les couleurs d'une association caritative. Les organisateurs de la course ont une dotation à répartir entre les équipes les plus rapides,

mais aussi les plus méritantes. Au programme, de la course à pied, du run-and-bike, des raids nocturnes, de l'escalade...

« On suit une préparation physique intensive, avec des sessions cardio, running, du coaching individuel, etc. explique Gaëlle Charbonneau. Prendre

place sur la ligne de départ, après avoir recherché des sponsors, préparé nos muscles et notre mental, c'est déjà une réussite ». Pour Fouzia Tazi, franco-marocaine, c'est aussi la démonstration que toutes les femmes peuvent s'émanciper grâce au sport. Un message qu'il lui tient à cœur de porter de l'autre côté de la Méditerranée. « Il a fallu convaincre, ici, que j'étais capable de faire ça ; aujourd'hui

ma famille me soutient aussi et c'est même devenu l'un des piliers de ma préparation ».

Pendant sept jours, le binôme endossera les couleurs de ses sponsors, mais aussi celles de Mécénat, chirurgie cardiaque, l'association dont elles vont défendre la cause, et à qui elles ont déjà pu faire un don de 500€.

Nos muscles et notre mental

« Une adolescente a récemment été accueillie à Avrillé

pour son opération au CHU d'Angers, raconte Gaëlle, et un garçon de cinq ans viendra ces prochaines semaines ». Pour l'une comme pour l'autre, avant même d'avoir pris le départ de cette aventure humaine et solidaire, l'expérience a déjà été très enrichissante. « Le temps va passer très vite une fois sur place, nous allons en profiter un maximum et tout faire pour porter haut la cause que nous soutenons ! »

TREK

Avrillé sur le toit du monde

Pendant cinq semaines, de mi-octobre à mi-novembre, un groupe de 14 ligériens, dont deux Avrillais, a arpenté les flancs des montagnes de l'Himalaya, au Népal. Pierre Bétel et Olivier de la Mornaie ont parcouru 270 kilomètres, gravi 15 000 mètres de dénivelé positif et affronté des températures avoisinant les -25°. Dans ses bagages, le binôme de l'Asa Escalade a porté haut les couleurs d'Avrillé, ainsi que celles d'Octobre rose. En effet, les deux structures œuvrent main dans la main pour les séances de Sport Santé, qui permettent à des malades en guérison de se réapproprier leur corps. « Ce trek, c'est surtout beaucoup de préparation physique, puis un effort dans la durée, explique Pierre Bétel. Nous étions ac-

compagnés de mules, de porteurs et d'un cuisinier pour être en totale autonomie dans cette région extraordinaire et assez peu fréquentée par les grimpeurs ». Objectif du groupe : rallier les deux camps de base installés au pied du Kangchenjunga, qui s'élève à 8 596m. Il y a une vingtaine d'années, les couleurs avrillaises avaient été portées jusqu'au sommet du Mont-Blanc.



Le drapeau d'Avrillé a flotté à 5341 m d'altitude, près du camp de base nord du Kangchenjunga, les Avrillais ont affiché leurs couleurs !

AUTOMOBILE

« On déniche la perle rare »

Ils ont entre 24 et 27 ans et ont lancé leur activité de courtage de véhicules l'été dernier. Les associés de Drag ont créé leur entreprise autour de leur passion.

« On a toujours eu le projet de monter une entreprise. » Yonnick Thoueille évoque son entreprise avec passion. Avec ses deux associés (David Robin et Jonathan Cocault), ils ont lancé Drag, garage automobile spécialisé en courtage automobile, il y a sept mois. « L'idée a été mûrie pendant deux ans, nous avons étudié le marché, la faisabilité du projet ». Drag effectue les recherches pour le compte de particuliers et professionnels en quête d'un nouveau véhicule. « On est essentiellement sur des voitures de moins de dix ans, précise le jeune homme. Les clients sont répartis partout en France, tout comme le réseau que nous avons déjà tissé pour dénicher les meilleures voitures. On a récemment eu un client qui recherchait une berline très spécifique, il avait même une exigence sur le modèle des jantes et du volant. On a mis quelques semaines mais on l'a trouvée, en respectant son budget. Lorsqu'un client nous contacte, on commence par voir si sa demande est réaliste, on lui trouve entre trois et cinq véhicules, et on lui commande celui qu'il estime le plus adapté. Ensuite on le révisé entièrement et on le livre ».



Les trois associés ont adossé leur entreprise à ADLR et Siepa, avec qui ils travaillent régulièrement.

Pour des raisons pratiques, Drag s'est installé dans les locaux de l'entreprise ADLR, qui propose des véhicules sans permis. Drag dispose également d'un atelier de carrosserie et de mécanique, qui permet de réaliser l'ensemble des prestations d'entretien, de réparations et de carrosserie pour ses clients. Une démarche qui résume par-

faitement l'état d'esprit des trois entrepreneurs : « Tout fonctionne en réseau, il faut avoir les bons interlocuteurs dans tous les domaines ».

Allée Augustin Cauchy
09 82 41 09 76 / drag-auto.fr

MUSIQUE

« L'apprentissage et le plaisir »



Marie-Pierre Duchesne a passé toute sa carrière auprès des musiciens.

Après quelques années à sillonner le grand ouest, Marie-Pierre Duchesne s'est établie à Avrillé l'été dernier pour exercer son métier de professeure de piano. Elle enseigne cet instrument depuis 14 ans, après avoir travaillé dans un magasin de musique pendant près de 20 ans. « J'ai toujours aimé le contact avec les musiciens, explique-t-elle, transmettre, partager, voir un élève progresser c'est ce que je préfère ». Aussi à l'aise sur les pianos que sur des orgues liturgiques ou des synthétiseurs, elle veut surtout donner le goût d'apprendre. « À tous les âges, c'est en étant enthousiaste que l'on progresse le mieux, le plaisir est le meilleur des moteurs pour progresser, et contrairement à une idée reçue, le piano n'est pas un instrument pour être seul ».

duchesne.piano@gmail.com
06 10 69 09 44

DÉMOGRAPHIE

Le recensement prend le pouls du territoire

L'Institut national de statistiques et des études économiques (INSEE) lance sa campagne de recensement le 17 janvier.

La campagne nationale de recensement 2019 se déroule du jeudi 17 janvier au samedi 23 février. Comme chaque année, ce sont environ 8% des habitants de logements neufs ou anciens (soit 561 foyers), dans tous les quartiers de la Ville, qui sont invités à répondre à un questionnaire présenté par les agents recenseurs.

Réponses confidentielles

Les Avrillais concernés reçoivent en amont un courrier les informant de leur prochain recensement. Ils ont la possibilité de répondre au questionnaire en ligne dès le 17 janvier (grâce à un accès sécurisé www.le-recensement-et-moi.fr).

À Avrillé, lors de la dernière campagne, le taux de réponse en ligne s'élevait à 69% (contre 62,5 % l'année précédente), preuve de la part croissante du numérique dans les habitudes des Avrillais. Faire cette démarche par Internet permet à l'INSEE de gagner du temps dans le traitement des données recueillies. Si les réponses sont apportées sur la version papier du questionnaire, l'agent recenseur et l'administré conviendront d'un rendez-vous pour récupérer le document rempli.

Depuis deux ans, le document de recensement a évolué pour mieux tenir compte des évolutions de la société. La feuille de logement est conçue pour distinguer les familles recomposées et les situations d'enfants en résidence alternée. Les réponses collectées sont confidentielles et permettent, au-delà du comptage de la population, de déterminer les moyens alloués aux communes. C'est un outil d'aide à la décision dans de nombreux domaines.



Steven Lancelor et François Germain se rendront à la rencontre des habitants recensés. Ils seront munis d'une carte attestant le caractère officiel de leur mission.

Bien connaître pour bien décider

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les projets de la collectivité peuvent être pensés et réalisés. Elles fournissent également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc, et permettent de définir la participation de l'État au budget de la Ville. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... C'est un outil d'aide à la décision pour les élus.

EQUIPEMENT

Lancement des travaux de la 4^{ème} salle de sports

Projet d'envergure de ce mandat, la salle Marie Paradis va enfin sortir de terre après des difficultés aujourd'hui résolues.

La municipalité a initié un programme ambitieux de construction d'une quatrième salle de sports qui vise à répondre aux besoins des associations sportives du territoire. Quelques semaines avant le début des travaux, une association de protection de l'environnement a attiré l'attention de la Ville sur la présence sur site de l'habitat d'une espèce protégée, les écureuils roux. Il était initialement prévu d'abattre certains arbres et bosquets abritant ces petits rongeurs arboricoles, près du gymnase Hélène-Boucher, pour implanter la nouvelle salle de sports.

Sensible aux questions de protection de la faune et de la flore, la municipalité a intégré cette donnée environnementale. De fait, elle a modifié son projet en décalant de quelques dizaines de mètres la salle, de sorte à conserver ces arbres et ne pas perturber le cycle de vie de cette espèce protégée. Cette modification des plans de construction, saluée par les défenseurs de l'environnement, a impliqué l'instruction d'un nouveau permis de construire, qui rappelle, est une procédure réglementée.

Parallèlement, l'entreprise qui avait été retenue pour le gros œuvre a fait l'objet d'une décision de liquidation judiciaire en septembre dernier. Cela a eu pour effet de contraindre la Ville à relancer un appel d'offres public, toujours selon les règles de mise en concurrence et de publicité. La conjugaison de ces deux événements a engendré un retard dans le lancement des travaux. Pour autant, la municipalité a tout mis en œuvre pour mener à bien son projet. La construction débutera dans quelques semaines pour une durée de 14 mois.

TNT

Une recherche de chaînes à effectuer le 29 janvier

Le mardi 29 janvier, les fréquences de la télévision numérique terrestre (TNT) changent. Pour les Avrillais qui reçoivent la TNT grâce à une antenne râteau, une recherche et mémorisation des chaînes (à partir de la télécommande du poste ou de l'adaptateur TNT) sera nécessaire à cette date. Cette opération est très simple à réaliser et permettra à chacun de conserver l'intégralité des chaînes de la TNT en haute définition. Ces réaménagements de fréquences favorisent le déploiement du très haut débit mobile en France lié à l'usage croissant des smartphones et de la 4G. D'ici juin 2019, tout le territoire national aura effectué ce changement. Plusieurs outils sont mis en place pour accompagner les téléspectateurs qui en auront besoin.



Cette démarche ne concerne que les personnes dont les émetteurs TNT n'ont pas déjà été réaménagés le 23 janvier 2018.

Plus d'informations : www.recevoirlatnt.fr ou 0970 818 818 (appel non surtaxé)

Cette réorganisation accompagne le déploiement du très haut débit.

INNOVATION

Avrillé s'exporte à Las Vegas

Spécialisée dans l'équipement du bien vieillir, l'entreprise avrillaise Cottes Médical assistera au prochain Consumer Electronics Show © de Las Vegas, du 8 au 11 janvier 2019.



L'utilisation de la réalité virtuelle est pertinente pour favoriser la pratique régulière d'une activité physique chez les séniors.

Nous vous en parlions il y a plus d'un an (Avrillé Mag n°109), Cottes Médical est le créateur de Cycléo, le simulateur de balades virtuelles dédié aux séniors : sur Cycléo, l'utilisateur avance dans le décor virtuel de son choix en pédalant et grâce au guidon. Le temps d'une balade, il donne aux résidents d'établissement d'hébergement pour personnes âgées le sentiment de s'évader en dehors des murs de l'établissement. À travers la conception de dispositifs à base de Réalité Virtuelle, Cycléo permet à des personnes en situation de fragilité de pratiquer une activité physique douce dans un cadre ludique, sécurisé et dans une ambiance conviviale.

Près d'une cinquantaine d'établissements pour personnes âgées dépendantes en ont fait l'acquisition et plus de 20 000 kilomètres ont été parcourus depuis son lancement en septembre 2017. « C'est un vélo d'aujourd'hui pour mieux vieillir demain », explique Benjamin Cosse, président et co-fondateur de Cottes Médical.

Cette innovation a été plusieurs fois primée. Lauréate des Trophées SilverEco 2018* dans la catégorie Loisirs et Culture, Cottes Médical fait partie des 14 start-up retenues dans le cadre du concours lancé par La Poste, consacré aux services connectés French IoT 2018. Présenté comme le premier programme d'innovation dans l'Internet des Objets associant start-up, PME innovantes et grands groupes, il a regroupé près de 200 candidatures de toutes les régions de France à l'occasion de son édition 2018. Une belle reconnaissance pour la start-up avrillaise qui s'envolera à Las Vegas dans quelques jours pour exposer Cycléo au Consumer Electronics Show® (CES), le plus important salon grand public consacré à l'innovation technologique.

Retrouvez Cottes médical à Las Vegas du 8 au 11 janvier 2019 sur twitter @cottosmedical www.cottos-medical.fr

*La Silver economy ou l'économie des séniors désigne l'ensemble des activités économiques liées aux personnes âgées.

Cottes Médical emporte dans ses valises toute son équipe et quelques personnes du pôle Tétrapolis pour suivre son aventure américaine. En pleine ébullition, Tétrapolis est un pôle d'expertise dédié à la création numérique, situé à Avrillé. Né du groupement des entreprises Insight, Komcommunity Web, Stafe, Synthes'3D, il mobilise une trentaine de personnes et autant de métiers différents lui permettant de répondre de manière technique et/ou créative à l'ensemble des projets en lien avec le numérique.



MÉMOIRE

Cent ans après, les recherches continuent

Avrillé durant la Grande Guerre, publié en novembre dernier, retrace le parcours des Avrillais Morts pour la France entre 1914 et 1918. Noël Marandeau, qui a participé aux recherches, a retrouvé le parcours d'un autre habitant.



© Benoît Vieillard

Henri Lecas a été mobilisé en mars 1915, à l'âge de 44 ans. Le parcours des Avrillais morts pour la France est retracé dans la brochure « Avrillé durant la Grande Guerre ».

Henri Lecas est né le 9 novembre 1870 à Andard (Maine-et-Loire). Cultivateur, il se marie en 1899 avec Marie Rousseau. En novembre 1914, le couple habite à Avrillé. Matricule n° 1051, Henri Lecas est incorporé au 25^e Régiment de dragons d'Angers comme cavalier, et reçoit le certificat de bonne conduite. Il effectue deux périodes d'exercices dans le 9^e Escadron du Train des équipages de Châteauroux en 1897 et

en 1900 puis passe dans la réserve de l'armée territoriale en 1907. Alors sapeur-pompier, il est dispensé d'exercices.

À la mobilisation générale, Henri Lecas est rappelé et rejoint, le 31 mars 1915, le 9^e Régiment du Train des équipages. En mai, il passe au 6^e régiment du génie d'Angers.

Il est possible qu'Henri Lecas soit parti au front avec le 9^e Régiment du Train puis au 6^e Génie car sa fiche matricule indique qu'il a fait campagne contre l'Allemagne du 31 mars 1915 au 20 mai 1917. Son état de santé l'aurait ensuite envoyé sur un poste à l'arrière, au dépôt du 6^e Génie, caserne Eblé.

Henri Lecas sera réformé pour « sclérose cardiaque et myocardite avec arythmie perpétuelle par paralysie auriculaire et épreuve fonctionnelle défavorable ». Renvoyé dans ses foyers à Avrillé, au lieu-dit Le Plateau, Henri Lecas y décèdera le 22 août 1917 et sera inhumé au cimetière communal.

Son épouse Marie Rousseau se remariera en 1920 à Avrillé avec Maurice Fauveau. Elle décèdera en 1956. Aux dires de la petite fille d'Henri Lecas, sa tombe fut relevée pendant la Seconde Guerre Mondiale et ses restes déposés dans l'ossuaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Johann Dantant, nouvel adjoint



Lors du conseil municipal du 20 décembre dernier, Johann Dantant a été élu adjoint au maire en charge de la Culture, de la Communication et des Jumelages. Il supervisait auparavant les questions numériques, compétence qu'il conserve. Son prédécesseur Laurent Prétrot garde son siège au conseil municipal.

Déchetterie fermée le 22 janvier

L'ensemble des déchetteries de la communauté urbaine Angers Loire Métropole, y compris celle du Lac bleu à Avrillé, seront fermées le mardi 22 janvier prochain.

Accueil de loisirs

Pendant les vacances de février, l'Accueil de loisirs sera ouvert du lundi 11 au vendredi 22 février. Les inscriptions sont à effectuer entre le 7 et le 27 janvier via l'Espace citoyens.

Agenda

Retrouvez désormais l'ensemble des sorties famille et spectacles jeune public organisés par la Ville sur 49.kidklik.fr.

Vaccination : un réflexe pour protéger les chats

Les chats sont habituellement vaccinés contre la panleucopénie (typhus), le coryza, la chlamydie et la leucose. La vaccination antirabique s'impose pour tous les chats. Elle ne peut être réalisée que sur des animaux âgés de plus de 3 mois. La vaccination antirabique est attestée sur le passeport pour animal de compagnie.

ADMINISTRATION

Passeports : pensez à l'été avec un peu d'avance

Pour éviter les déconvenues à quelques heures d'un départ en voyage, il est temps de penser à renouveler son passeport.

Que ce soit pour un voyage scolaire au printemps ou pour des vacances l'été prochain les délais pour l'attribution ou le renouvellement des passeports dépendent du nombre de demandes. Chaque année, la fin du printemps voit affluer les dossiers et donc les prises de rendez-vous auprès des services de l'administration générale. Pour faire un passeport biométrique, à Avrillé comme dans toutes les mairies du Maine-et-Loire habilitées à délivrer ce document, il est préférable de préremplir en amont le dossier sur le site www.ants.gouv.fr.

Les pièces à fournir dépendent du type de demande (renouvellement, perte ou première demande, titulaire majeur ou mineur...) mais il faut pour chaque dossier fournir une photo répondant aux normes en vigueur, un justificatif de domicile et un timbre fiscal (86 € pour un majeur).

Anticiper cette démarche, c'est éviter les bouchons à l'approche de l'été, et donc préparer son voyage plus sereinement !



Une fois le dossier complété, il faut entre quatre et six semaines pour recevoir le passeport.

Rencontre avec les Avrillais
sur le devenir de

l'espace Ventura

mercredi 6 février
19h - salle Victor Hugo

Avrillé
Ville-Parc

TRIBUNE POLITIQUE

Conformément à la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, « Avrillé Mag » ouvre dans chacune de ses éditions un espace d'expression aux différents groupes politiques qui composent le Conseil municipal.

MINORITÉ

Bonne santé

Nous souhaitons à tous une bonne santé ! Que vous la conserviez si vous êtes en forme ou que vous l'amélioriez pour vous sentir mieux !

Qu'en est-il pour notre commune ? Nous n'avons pas la même lecture que la majorité en place. Elle souligne que les équilibres financiers sont respectés. Mais à quels coûts humains et sociaux !

Dans une situation sociale où les questions d'emploi et de rémunération sont cruciales, peut-on vraiment trouver glorifiant le blocage du point d'indice, le recours aux heures supplémentaires et la

diminution du nombre d'emplois municipaux ?

Des travaux réalisés auparavant en interne, que ce soit dans les bâtiments ou dans les espaces verts, ont été transférés à des sociétés externes. Certes les recettes ont augmenté temporairement en vendant des pans entiers de la Commune : château de La Perrière, plusieurs terrains, et en recevant des indemnités après l'incendie de la salle Lino Ventura. Cela permet les travaux de rénovation des écoles du Bois du Roy et de Saint Exupéry, mais la réduction du nombre d'établissements scolaires primaires restreint le lien social et, par des déplacements plus longs, fait reporter les efforts sur les parents. Dans une période où la consommation de carburant pose tant de problèmes, ce n'est pas négligeable. On est loin d'une école par quartier comme annoncé il y a quelques années.

L'absence d'une salle polyvalente contraint aussi de nombreuses associations à rechercher pour leurs manifestations, un lieu hors d'Avrillé. Cela augmente les coûts pour les usagers et engendre une perte de notoriété pour la Ville, comme déjà avec le lâchage de la piste de BMX. La stagnation des subventions aux associations freine celles-ci pour accompagner les projets des Avrillais.

Des difficultés persistent. Comment faire face au nombre croissant de demandes d'aides au centre communal d'action sociale ? Comment agir face au vieillissement d'une partie de la population, avec peu de logements adaptés et plusieurs services médicaux absents ?

Nous constatons des abandons significatifs et dommageables. Nous attendons pour l'avenir, comme de nombreux Avrillais, des services accrus et une attention au développement durable.

MAJORITÉ

Rigueur, écoute et qualité du cadre de vie

Le Conseil municipal vient d'adopter le budget primitif pour l'année 2019, c'est-à-dire l'acte recensant les opérations de recettes et de dépenses à réaliser pour ces douze prochains mois. L'investissement programmé s'élève à plus de 8 millions d'euros, soit près de 31 millions d'euros depuis le début du mandat. Avrillé est l'une des communes du département qui investit le plus pour ses habitants. Dans un contexte financier qui reste difficile pour l'ensemble des collectivités locales, nous avons entrepris

depuis plusieurs années un travail de fond visant à réinterroger l'ensemble de nos pratiques de gestion. La rigueur dont nous avons fait preuve nous permet la poursuite de la réalisation des grands chantiers qui portent l'ambition et le développement d'Avrillé, parmi lesquels l'espace Jean-Guichard, équipement dédié au monde associatif, et la salle Marie-Paradis, avec son mur d'escalade aux belles dimensions ou encore les travaux d'amélioration du groupe scolaire Saint-Exupéry.

Ces projets témoignent de l'attention portée par la municipalité aux acteurs qui composent notre territoire. En effet, ils sont le fruit d'un travail collaboratif avec les associations, la commission accessibilité laquelle, rappelons-le, est composée de membres du conseil municipal et d'Avrillais non élus, ou encore les enseignants. Et de la même manière, nous sommes sensibles aux problématiques sur lesquelles nous sommes appelés à l'instar des questions environnementales qui ont été soulevées dernièrement au sujet des travaux de construction de la salle de sports. L'ambition qui nous porte vise à conserver un cadre de vie sain et agréable pour les Avrillais, un cadre de vie qui s'adapte aux enjeux collectifs, aux évolutions sociétales et environnementales. Les efforts jusqu'à présent fournis ont été primés ces deux dernières années notamment. Pour autant, nous avons à cœur de poursuivre nos engagements avec passion et détermination et notre sens du projet conserve toute sa vigueur.

JANVIER

Samedi 5 et dimanche 6
Mie Câline Basket Go
Tournoi national organisé par Asa Basket de 9h à 18h
Cosec Hélène Boucher

Lundi 14
Fermeture exceptionnelle de la mairie à 16h30

Samedi 12
Repair café
de 9h30 à 12h30, salle Victor Hugo

Samedi 19
Loto de l'ASA Basket
18h30, salle Victor Hugo
Réservations 06 31 09 93 94

Mardi 22
Fermeture des déchèteries d'Angers Loire Métropole

Jeudi 24
Don du sang
de 16h à 19h30, salle Victor Hugo

Samedi 26
Samedi sports et loisirs
de 14h à 17h, Ardenne

FÉVRIER

Samedi 2
Repair café
de 9h30 à 12h30, salle Victor Hugo

Mardi 5
Zen à la piscine
de 18h à 21h30, piscine municipale
Tarifs habituels

Samedi 9
Samedi sports et loisirs
de 14h à 17h, Centre-ville

Dimanche 10 février
Tea-time rugby, match France-Angleterre
organisé par le Comité de jumelages
15h, salle Tabarly
Gratuit

Du 11 février au 8 mars
Made in Angers
Visites d'entreprise à La Goupille Cannelée, les Girandières, Caba-Biocoop...
Programme complet sur www.madeinangers.fr

Mercredi 13
Atelier pâtisserie en famille
de 14h à 18h, salle du Chêne Fournier
Réservations 06 21 53 03 53

Jeudi 14
Loto adultes et loto enfants
organisés par le Club féminin
13h, salle Victor Hugo
Réservations 06 41 96 29 29 / clubfeminin.avrille@gmail.com

Dimanche 17
Loto de l'association ENAIRGIE-MUCO
de 14h à 18h30, salle Victor Hugo

Lundi 25
Conseil municipal
19h, en mairie



Dimanche 10 février, le Comité de jumelages organise un tea-time rugby à l'occasion du match France-Angleterre (tournoi des 6 nations).

Deux lotos sont organisés salle Victor Hugo, par l'Asa Basket le 19 janvier et par le Club féminin le 14 février.



AGENDA BRASSENS

JANVIER

Mardi 8
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
18h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Jeudi 10
Club jeunes lecteurs
17h30, médiathèque

Vendredi 11
Comédie Un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires
par la Cie Sophie
20h30, centre Brassens
de 8 à 16 €

Mercredi 16
Spectacle jeune public Apprivoise-moi (Le Petit Prince)
par la Cie du Vélo volé
15h30, théâtre Brassens
De 4 à 10 €

Mercredi 16
Raconte-moi une histoire
15h30, médiathèque

Vendredi 18
Concert de Gondhawa
20h30, centre Brassens
5 €

Vendredi 18
Concert de l'ensemble Artis
20h30, église Saint-Gilles
Billetterie au 02 41 87 28 33
de 5 à 20 €

Samedi 19
Bébé bouquine
10h30, médiathèque

Mardi 22
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mardi 22
Club lecteurs adultes
18h30, médiathèque

Jeudi 24
Scène découverte Têtes en l'air
par la Cie Eoliharpe
19h, centre Brassens
Gratuit

Vendredi 25
Concert de Washboard rhythm band
avec Jazz pour tous
20h30, centre Brassens
de 8 à 16 €

Jeudi 31
Comédie #Molière
par la Cie Zarastro
20h30, centre Brassens
de 4 à 10 €

FÉVRIER

Samedi 2
Festival de théâtre amateur
14h30, centre Brassens
7€ par spectacle; 15€ pour 3 spectacles

Mardi 5
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
18h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 6
Raconte-moi une histoire
15h30, médiathèque

Jeudi 7
Club jeunes lecteurs
17h30, médiathèque

Jeudi 7
Scène découverte, troupe « La Rallonge »
Etudiants de l'Université d'Angers
19h, centre Brassens
Gratuit

Vendredi 8 et samedi 9
Comédie Les mouettes
par la Cie du Pont d'ardoise
20h30, centre Brassens
8€ et 4€
Réservations 02 41 61 18 70 ou 06 22 40 12 83

© Mairie d'Avrillé



Ulysse 21 : une lecture théâtralisée par la cie Les Ongles Noirs est organisée vendredi 1er mars à 20h30, centre Brassens.



© Nathalie Guimbretière

MARS

Vendredi 1^{er}
Mythologie moderne, Ulysse 21
par Les Ongles Noirs
20h30, centre Brassens
de 4 à 10 €

Du 1^{er} au 20
Salon de la peinture à l'eau
Centre Brassens
Entrée libre

Dimanche 10
Comédie Les mouettes
par la Cie du Pont d'ardoise
15h, centre Brassens
8€ et 4€
Réservations 02 41 61 18 70 ou 06 22 40 12 83

Mardi 26
Atelier d'écriture
Avec l'association Sur le bout de la langue
14h30, médiathèque
Informations 06 64 84 53 09

Mercredi 27
Club BD Concilia'bulles
19h, médiathèque

Le prochain numéro d'Avrillé Mag paraîtra le 4 mars 2019. Vous pouvez nous contacter au 02 41 37 41 47 ou sur www.avrille.fr.

Informations, réservations et billetterie de la saison culturelle sur brassens.ville-avrille.fr ou au 02 41 31 11 30.

Retrouvez les grands rendez-vous avrillais dans l'agenda du site Internet de la Ville, sur www.avrille.fr (sur la page d'accueil, cliquez sur « Tous les événements »)

EN IMAGES



Jeudi 15 novembre
Scène découverte
Le hall du centre Brassens était rempli pour la Compagnie de l'Ourson Blanc et ses « Brèves de comptoir » jeudi 15 novembre.

Samedi 24 novembre
#Impulse
Pendant un après-midi, plus de 500 passionnés ou curieux sont passés par les différents stands consacrés aux jeux vidéo et à l'univers numérique.



Jeudi 6 décembre
Forum emploi
La Ville, avec ses partenaires, a organisé une matinée d'information sur les métiers du téléconseil, un secteur qui s'apprête à recruter à grande échelle dans l'agglomération angevine.



Vendredi 7 décembre
Salon de la sculpture
Le quinzième rendez-vous des amateurs de sculpture a été inauguré en musique. Le Prix de la Ville a été attribué à l'artiste mayennaise Rachel Launay.

Vendredi 14 décembre
Noël magique
Des centaines d'Avrillais ont plongé dans l'ambiance des fêtes de fin d'année avec l'installation du village du Père Noël, le marché gourmand et artisanal et le spectacle son et lumières.



SOIRÉE ZEN À LA PISCINE

Mardi 5 février
18h-21h30

Viet Tai Chi water
Ambiance relaxante
Ateliers modelage
du corps (5 €)*
Thé offert

Tarif habituel

* Réservation auprès des maîtres nageurs
02 41 69 23 40

Avrillé
Ville-Parc

Le Maire et le Conseil Municipal
vous adressent
leurs meilleurs vœux
pour **2019**

